

L'assurance-vie en matière successorale

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

Cette formation s'adresse aux notaires et à leurs collaborateurs, désireux de renforcer leurs compétences techniques dans ce domaine complexe. L'assurance-vie est en effet fréquemment rencontrée en pratique et nécessite une maîtrise approfondie des règles fiscales et successorales afin de conseiller au mieux les clients. Les problématiques courantes et les stratégies d'optimisation seront abordées et illustrées par des cas pratiques.

- *Que faut-il déclarer dans la déclaration de succession ?*
- *Comment intégrer efficacement l'assurance-vie dans une stratégie successorale ?*
- *Quelles solutions privilégier pour optimiser les droits de succession et de donation ?*

Orateurs :

- ◆ **Valérie-Anne de Brauwere** est avocate au Barreau de Bruxelles depuis 1999. Elle a pratiqué le droit fiscal en tant qu'associée du cabinet Afschrift, jusque 2008. Valérie-Anne a ensuite développé ses compétences en organisation patrimoniale et successorale, sur le plan belge et international. Valérie-Anne conseille les entreprises, leurs dirigeants et les particuliers pour leur optimisation fiscale et assure leur défense dans le cadre de litiges fiscaux au sein du cabinet d'avocats THALES.
- ◆ **Bastiano Ranalli** est avocat au sein du cabinet d'avocats THALES. Il pratique la planification successorale et patrimoniale, tant dans ses aspects civils que fiscaux. Il aide les particuliers à structurer et transférer leur patrimoine mobilier et immobilier et assure leur défense en cas de litige.

Président :

- ◆ **Me Réginald WAUTERS** à Liège

Date et lieux :

- ◆ **Le jeudi 17 avril 2025** au Château du Val Saint Lambert à Seraing
- ◆ **Le jeudi 17 avril 2025** au Château du Val Saint Lambert à Seraing en WEBINAIRE

Horaire formation en présentiel et webinaire interactif

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

Tarif

Le prix de la formation est fixé à **427 € HTVA par demi-journée**. Une réduction est accordée pour les inscriptions simultanées de plusieurs participants d'une même étude. Dans ce cas, une facture commune sera émise au tarif réduit de **320 € HTVA par participant**.

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Agréation

Cette formation a été agréé par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 587085 et vous donne droit à 3,5 points.

CARTE-REPONSE

KnopsEdu

L'assurance-vie en matière successorale

Données de facturation :

Étude :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Numéro de TVA :

Coordonnées des participants (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 :
Adresse e-mail du participant 1 :
Adresse postale du participant 1 :
Nom du participant 2 :
Adresse e-mail du participant 2 :
Adresse postale du participant 2 :

- Inscription pour la formation du **17 avril 2025 à Seraing (Val Saint Lambert)**
 Inscription pour la formation du **17 avril 2025 en webinaire interactif**

*Prix standard pour une inscription : **427 € HTVA**. Inscription groupée : un tarif préférentiel est proposé à **320 € HTVA par participant pour toute inscription simultanée de plusieurs personnes d'une même étude**. Une facture commune sera émise au tarif réduit. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €.*

Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas de maladie ou d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement.

Comment s'inscrire ?

- www.knopsublishing.be
- Envoyez-nous votre carte-réponse par mail à info@knopsublishing.be
- via QR-code



Participation au webinaire :

Pour participer au webinaire, vous recevrez deux fois le même lien d'accès à l'environnement du webinaire :

La première fois, au plus tard 2 jours avant l'événement, la deuxième fois, le jour de la présentation, une heure avant le début.

Si vous n'avez pas reçu l'e-mail, veuillez vérifier votre dossier "spam"

La documentation vous sera envoyée par courrier et est également disponible en téléchargement via le lien dans l'invitation ainsi que dans l'e-mail de suivi contenant un court formulaire d'évaluation.